

- *Approbation du Procès-verbal de la séance du Jeudi 29 mars 2018 – 19H00 : approuvé à l'unanimité*
- *Approbation de l'ordre du jour : approuvé à l'unanimité*
- *Désignation du secrétaire de séance : Annie PATRAS*

1. Taux d'imposition 2018

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Le Maire propose de maintenir les taux d'imposition votés en 2017.

Taxe d'Habitation : 7,95% pour un produit fiscal attendu de 320 465 €

Taxe Foncier Bâti : 18,98% pour un produit fiscal attendu de 575 853 €

Taxe Foncier Non Bâti : 35,74% pour un produit fiscal attendu de 15 225 €

Produit fiscal attendu global : 911 543 €

Pour information les taux moyens 2017 du Département de Vaucluse sont les suivants :

TH 23,40%

TFB 23,12%

TFNB 55,81%

Adopté à l'unanimité

2. Budget primitif VILLE 2018

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Approbation du Budget Primitif VILLE 2018

Section de fonctionnement : 1 642 138,59 €

Section d'Investissement : 907 542 €

Adopté avec 15 voix pour et 2 contre

3. Budget Primitif ASSAINISSEMENT 2018

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Approbation du Budget Primitif ASSAINISSEMENT 2018

Section de fonctionnement : 199 424,33 €

Section d'Investissement : 212 571,04 €

Adopté avec 15 voix pour et 2 contre

4. Arrêt du projet de Règlement Local de Publicité (RLP)

Rapporteur : Alain CAHOUR

Le rapporteur rappelle que la révision du Règlement Local Publicité a été prescrite par le conseil municipal le 12 avril 2016. La phase d'études et de concertation étant désormais terminée, il est nécessaire d'arrêter le projet de RLP avant de le transmettre à la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS) et aux Personnes Publiques Associées (PPA). A l'issue le projet devra faire l'objet d'une enquête publique puis être approuvé par le conseil municipal. Le rapporteur indique les principales caractéristiques issues de ce Règlement Local de Publicité.

Adopté à l'unanimité

5. Renouvellement de l'adhésion au programme SEDEL

Rapporteur : Alain CAHOUR

La convention d'adhésion au programme SEDEL établi avec le Parc du Luberon, arrivant à son terme le 30 avril 2018, il est proposé de reconduire cette adhésion pour une nouvelle durée de 3 ans, du 1^{er} mai 2018 au 30 avril 2021, les résultats obtenus (économies financières, énergétiques, accompagnement technique...) étant très satisfaisants.

Adopté à l'unanimité

6. Contrat Départemental de Solidarité Territoriale

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Le Maire propose d'établir avec le Conseil Départemental de Vaucluse le Contrat Départemental de Solidarité Territoriale 2017-2019 (ex contrat de plan) afin de percevoir les subventions attribuées à la Commune par le Département. L'enveloppe globale s'élevant à 164 560 €, la répartition suivante est proposée :

- 120 000 € pour le financement du « Parking du Laquais » (2018)
- 44 560 € pour le financement de « l'extension du cimetière communal » (2019/2020)

Adopté à l'unanimité

7. Modification du tableau des effectifs

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Suite à l'avis favorable du Comité Technique Paritaire, le Maire proposera la modification du tableau des effectifs afin de valider la demande d'un agent (adjoint technique) de diminuer son temps de travail, passant de 31 heures hebdomadaire, à 21,53 heures.)

Adopté à l'unanimité

8. Communiqués du Maire, des délégués communautaires et animateurs de commissions

- Fin d'exploitation au travers de la SAFER de la parcelle de vigne communale à proximité de la salle des fêtes. Réflexion à mener sur l'arrachage et une replantation éventuelle.
- Projet de rénovation de la cantine scolaire de Coustelllet : études en cours afin de revoir les dimensions du projet à la baisse

Le Maire lève la séance à 20H30

Maubec, le 11 avril 2018

Le Maire,



Frédéric MASSIP